



Association loi 1901 n° 0763019309

Contact : Pascal JOULAIN  
2 Passage Jouvenet  
[espace.musical@cegetel.net](mailto:espace.musical@cegetel.net)

Le 30 décembre 2017

*L'Assemblée Générale de l'Espace Musical s'est tenue le 15 décembre chez Rouen Piano, en présence de 41 personnes dont 32 **adhérents** cotisants. Le quorum (32 présents et 17 pouvoirs) étant réuni, les délibérations ont pu être votées (bilan moral, financier et orientations 2018).*

*En 2017, l'association comptait 53 adhérents cotisants dont 6 luthiers, 4 mécènes. Pour cette quinzième année, les bénévoles de l'Espace Musical ont développé des actions de solidarité musicale en complément des activités historiques de l'association (exposition, collection, concert, festival...) en parfaite adéquation avec l'objet de l'association. Depuis 2003, l'Espace Musical c'est :*

- 102 expositions grand public gratuites
- 265 concerts de soutien
- 48 animations pédagogiques sur la lutherie
- 53 représentations d'un conte pédagogique musical
- 3 publications, 2 mémoires et 1 thèse
- 18 albums d'artistes régionaux
- l'organisation d'un congrès et d'un festival...

...mais aussi une collection de plus de 287 instruments à cordes et à vent dont 34 achetés à des luthiers en activité. Ces instruments ont donné lieu à plus de 500 conventions de prêts d'instruments auprès de musiciens amateurs et professionnels. L'association dispose également d'accessoires, d'outillages, de documents et d'une collection de vinyles.

Vous étiez **53 cotisants** à nous avoir rejoint ou à continuer de nous soutenir en 2017. Les concerts, expositions, conférences, contes contribuent au rayonnement de l'Espace Musical et structurent ses recettes. La cotisation, d'un montant de 16 euros, est individuelle. Ce montant est inchangé depuis 2003 et donne lieu à l'émission d'un reçu fiscal (66% du montant des dons). Ce montant restera inchangé pour 2018.

**2 expositions et 22 animations musicales-concerts, Cattle Grid, Pop Corn, wild card, 1 spectacle musical scolaire, 4 voyages musicaux, une randonnée chantée.**

L'Espace Musical poursuit ses collaborations avec le Musée de Martainville. L'Espace Musical reste promoteur des Métiers d'Art et se fait l'écho des travaux conduits en la matière.

L'Espace Musical s'est engagé enfin aux côtés de JLCD Events dans la mise en place du Green Horse Festival avec l'animation de bénévoles, l'organisation d'un village musical et d'un village associatif et d'actions de promotion de la lutherie et des métiers d'Art. Cet engagement prend fin avec l'arrêt du festival.

La construction d'une **collection vivante d'instruments de musique normands** est au cœur de nos préoccupations. Chaque année nous investissons dans l'achat et la restauration d'instruments de musique et nous recevons de nombreux dons. Cette démarche est un **acte direct de soutien économique unique en France**.

### **Achats**

*Cor anglais Marigaux*

*Cécilium tenor*

**L'Espace Musical possède 287 instruments en propre. La collection a fait l'objet d'un inventaire en 2017.**

**La collection des six céciliums de l'Espace Musical est la plus aboutie au monde. Deux des six céciliums de l'Espace Musical sont des exemplaires uniques au monde.**

2017 est marqué par l'aboutissement du projet de constitution du quatuor à cordes de A PEAN, dont l'Espace Musical s'est rendu acquéreur sur 10 ans. [http://www.espace-musical.org/page\\_chron.php](http://www.espace-musical.org/page_chron.php).

**La constitution d'un quatuor à cordes de la fabrication d'un même luthier est une première en Normandie.**

Sous le nom de Normandy Quartet, les 4 instruments ont été joués 3 fois en 2017, à Bonsecours, à Martainville et à St Jean du Cardonnay.

Avec un cor anglais, l'Espace Musical complète sa collection de hautbois des ateliers Marigaux. L'Espace Musical possède déjà un Strasser 101, un M2 et un hautbois des années 70.

Le cor anglais et le hautbois M2 sont joués par des musiciens de l'Opéra de Normandie dans le cadre de la politique de prêt.

Deux instruments ont malheureusement été volés en 2017 (guitares Mainnemarre et ALD).

Chaque année, l'Espace Musical prête des instruments de musique dans un cadre conventionné. La condition de prêt requiert une adhésion annuelle et une participation à la vie associative de la part de l'emprunteur (30 euros). **L'Espace Musical prend en charge l'assurance des instruments qu'elle prête.** Ces démarches renforcent notre souhait de faciliter l'accès à la musique au plus grand nombre. Cette année **30 conventions de prêt d'instruments** ont été consenties. Amateur, élève d'école de musique, de conservatoire, musicien professionnel, ils ont fait vibrer les violoncelles du XVIII<sup>ème</sup>, les vents, les cordes du XIX<sup>ème</sup> et les guitares électriques d'aujourd'hui. Depuis 2003, **500 conventions de prêt** ont ainsi été mises en place depuis 2003.

En 2017, l'Espace Musical a poursuivi sa collaboration avec les artistes amateurs et professionnels. Le quatuor « Normandy quartet », Axel Salmona sont ainsi soutenus par

l'Espace Musical. **L'Espace soutient les luthiers et facteurs, les jeunes pousses et les formations confirmées classiques ou contemporaines.**

Le budget arrêté au 05 décembre 2017 est sensiblement inférieur à 20 000 euros (déductions des frais d'AG et achats de fin d'année à venir). Le budget de l'Espace Musical repose sur des cotisations, des expositions, des concerts, des animations musicales des ventes de CD et des dons en nature. La politique de mécénat d'entreprise vient consolider ce budget (comptes consultables sur simple demande).

Les dons en nature que sont les kilomètres non remboursés sauf exception, les salles, le local de stockage mis à disposition sans rémunération, les participations à des réunions sans défraiement, l'ensemble du bénévolat aident précieusement le financement de nos actions.

**Le parc d'instruments de l'Espace Musical est estimé à plus de 300 000 euros.**

**24 membres de l'Espace Musical** se sont investis bénévolement sur au moins une action de l'association en 2017 aux côtés du bureau et du CA, preuve d'un réel état d'esprit et d'un engagement associatif.

L'Espace Musical dispose d'une communication via son musée virtuel internet, des blogs et la gestion d'un facebook. Notre bonne relation avec les médias atténue nos dépenses de communication.

Un travail sera engagé en 2018 pour remise à jour des listings de contacts des adhérents, mécènes et partenaires.

Une plaquette de présentation de l'Espace Musical est présentée à l'AG, ainsi qu'un projet de catalogue.

Autour d'un Conseil d'Administration avec Ghislaine Laugeois, Virginie Ray, Patrice Casella, Stéphane Deremaux, Philippe Péan, Alexis Péan, Christian Ray, Jean-Yves Rauline et Pascal Joulain, l'Espace Musical se propose de poursuivre son action.

Philippe Péan, Patrice Casella et Pascal Joulain sont élus respectivement Président, Vice-Président et Trésorier-Secrétaire.

Le Musée virtuel alimenté par Christian Ray est aujourd'hui reconnu par les Conservateurs de Musée. Nous reprendrons un rythme de travail d'alimentation plus soutenu en 2018. [www.espace-musical.org](http://www.espace-musical.org)

Nous travaillerons à la nouvelle exposition 2018 de Martainville,

Nous poursuivons activement notre recherche des pistes de stockage pour notre collection et nos réflexions sur le devenir de l'association.

Notre politique de prêt d'instruments, de soutien au métier, d'émergence aux talents se poursuivra bien entendu ainsi que notre travail sur la communication.

Sans l'implication des bénévoles, des musiciens et mécènes, ce travail n'est pas réalisable. Chaque effort compte pour poursuivre notre travail de valorisation patrimoniale.

**Ma région a du talent, j'en suis l'acteur et le premier soutien**  
Pour nous rejoindre : [espace.musical@cegetel.net](mailto:espace.musical@cegetel.net) 06 07 82 21 49

**Les membres de l'Espace Musical présents et représentés :**

Donnent quitus au bureau concernant le bilan moral de l'Espace Musical

Donnent quitus au bureau concernant le bilan financier de l'Espace Musical

Valident les orientations 2018 présentés en Assemblée Générale

Valident la composition du nouveau conseil d'administration avec :

Ghislaine Laugeois, Virginie Ray, Patrice Casella, Stéphane Deremaux, Alexis Péan, Philippe Péan, Christian Ray, Jean-Yves Rauline et Pascal Joulain.

Le présent CA valide la candidature de Philippe Péan en qualité de Président de l'Espace Musical de Patrice Casella en qualité de Vice-Président avec Pascal Joulain comme secrétaire et trésorier.

L'Assemblée Générale a permis aux adhérents de profiter du concert du Normandy Quartet et du traditionnel moment de partage.